

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR GIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02470

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHLIH

ANIMA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : 69880 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. SEBILI Ayçat
2, Rue Ahmed Ben Majid
Casablanca
Tél: 05 22 25 28 82 - 05 61 96 19 96

Date de consultation : 02/09/2021

Nom et prénom du malade : CHLIH NEINA Age :

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : H.T.A

Cholestérol gériatrie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 13/09/2021

Signature de l'adhérent(e) :





RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01				
09				
2021	✓	150 DH		Dr. SERTI Fayçal 2, Rue Ahmed El Mejati Maârif Casablanca Tél: 05 22 25 28 82 - 06 61 96 19 96

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie du Joutei TAHRI JOUTEI KASABIA 129, Bis Rue Oussama Ben YOUSSEF Casablanca - Tel: 05 22 25 32 11	02/09/2021	548,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

IXOR® 20 mg

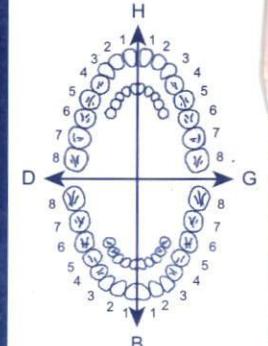
28 comprimés effervescents

LOT : 5639
UT. AV : 12-23
P.P.V : 62 DH 90

PPV 118DH50 EXP 03/2023
LOT 12025 1

38,90

38,90



PPV 118DH50 EXP 03/2023
LOT 12025 1

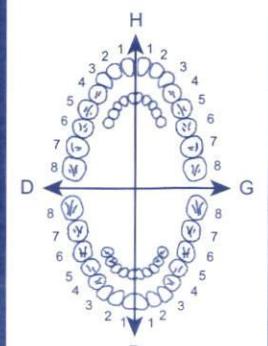
20 mg 28 comprimés effervescents

LOT : 952
UT. AV : 05-2
P.P.V : 17 DH

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		



(Création, remonté, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier bneu al aou
noires casablanca
INEXIUM
20 mg Cpr GR
Boite 14
640/50MP/21NRQ P.P.V : 8
6 118001 0205

IXOR® 20 mg

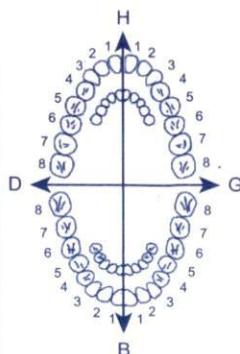
28 comprimés effervescents

LOT : 5639
UT. AV : 12-23
P.P.V : 62 DH 90

PPV 118DH50 EXP 03/2023
LOT 12025 1

38,90

38,90



PPV 118DH50 EXP 03/2023
LOT 12025 1

20 mg 28 comprimés effervescents

71,50

LOT : 5639
UT. AV : 05-24
P.P.V : 17 DH 50

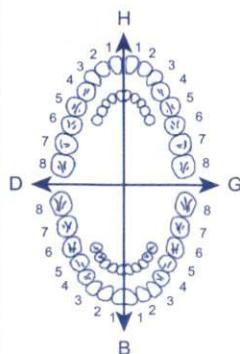
MONTANT
DES SOINS

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bneu al aouam roches
noires casablanca
INEXUM
20 mg
Boite 14
640150MP/21/NRQ P.P.V : 82,10 DH
6 118001 020591

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H		G	
25533412	21433552	00000000	00000000
00000000	00000000	00000000	00000000
35533411	11433553		
B			

[Création, remonté, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

CŒFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur SEBTI Fayçal

Expert Près les Tribunaux

Médecin Attaché au Service

de Gastro - Enterologie

(Hôpital Averoès)

Médecine Générale

2, Rue Ahmed El Mejati (Ex des Alpes. Maârif)

CASABLANCA

Tél. : C. : 0522.25.28.82

GSM : 0661 96 19 96

الدكتور فيصل السبتي

خبير محلق لدى المحاكم

طبيب ملحق بقسم أمراض الجهاز الهضمي

بمستشفى ابن رشد

الطب العام

2، زنقة أحمد المجاطي (الألب سابقا)

الدار البيضاء

الهاتف : ع 0522.25.28.82:

المحمول : 0661 96 19 96

Casablanca, le ----- 02/09/2021 -----

CHLIH AMINA

38,90x2



AMEP 10 mg 1 C par jour 2B.

62,90

AGLIM 4 mg 1 C par jour

71,50

HYPBIL 1 C par jour

17,10

ADO 500 mg 1 C par jour

118,50x2

IXOR 20 mg 1 C matin et soir 2B.

82,10

INEXIUM 20 mg 1 C par jour

548,80

Pharmacie du Jura
TAHKI JOUTTEI Rachid
129, Bis Rue Oussama Benou Zaid
Casablanca - Tel.: 05 22 25 34 4*

Dr. SEBTI Fayçal

2, Rue Ahmed El Mejati Maârif

Casablanca

Tél: 05 22 25 88 82 - 06 61 96 19 96